



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

GN

353

Q2

1867

A

892,088

41

CONFÉRENCES POPULAIRES
A LA VILLE IMPÉRIALE DE YINDENNE
DANS LE DÉPARTEMENT
DE S. M. L'IMPÉRATRICE

HISTOIRE
DE L'HOMME

PAR
A. DE QUATREFAGES

Membre de l'Académie Française et de l'Institut

TOME DE L'ÈRE RÉPUBLICAINE

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^o

Boulevard Saint-Germain, n^o 77

Preis : 35 centimes



GN

353

Q2

1867

~~SECRET~~

Handwritten text at the top of the page, mostly illegible due to fading and bleed-through.

Handwritten text in the middle of the page, appearing to be a list or set of notes.

A single line of handwritten text, possibly a signature or a specific note.

HISTOIRE
DE L'HOMME

I

UNITÉ DE L'ESÈCE HUMAINE

IMPRIMERIE L. TOINON ET C^o, A SAINT-GERMAIN.

CONFÉRENCES POPULAIRES
FAITES A L'ASILE IMPÉRIAL DE VINCENNES
SOUS LE PATRONAGE
DE S. M. L'IMPÉRATRICE

HISTOIRE
DE L'HOMME

PAR
Armand DE QUATREFAGES *de Béau*

Membre de l'Institut, Professeur au Muséum.

I
UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N^o 77

1867

Droit de traduction réservé.

AM 353

5-13-35 JMB

Vignaud
10-10-30

HISTOIRE

DE L'HOMME

I

UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE

MESSIEURS,

Chacun de mes confrères ne science vient vous entretenir ici du sujet dont il se préoccupe habituellement. Les uns vous parlent du ciel, de la terre, des mers; d'autres vous font l'histoire des végétaux et des animaux. Je me suis demandé pourquoi, moi, qui suis au Muséum professeur d'histoire naturelle de l'homme, je ne vous parlerais pas de l'homme.

Il y a évidemment tout autant d'intérêt à nous occuper de notre propre espèce qu'à connaître l'histoire des animaux, même de

ceux qui nous sont le plus utiles. D'ailleurs dans ce moment les esprits sont portés vers cette étude par un mouvement irrésistible. Naguère l'anthropologie, c'est-à-dire l'histoire naturelle de l'homme, n'était représentée, ni parmi les corps savants, ni dans la presse. Aujourd'hui, à Paris seulement, il existe deux sociétés savantes qui s'occupent exclusivement de cette science, et deux grandes publications qui lui sont également consacrées. Au Muséum, l'enseignement de l'anthropologie est plus ancien. Là, il s'appuie sur une collection qui est encore unique dans le monde.

C'est, je n'hésite pas à le dire, une des gloires de la France que d'avoir donné sous ce triple rapport l'exemple au monde entier ; exemple suivi aujourd'hui en Amérique tout aussi bien qu'en Europe. Eh bien, j'ai désiré vous faire prendre part à ce mouvement, en vous donnant quelques notions sérieuses sur l'ensemble de la famille humaine.

La chose, Messieurs, est bien plus difficile pour moi que pour la plupart de mes confrères. Nous allons voir aujourd'hui même que nous n'aurons dans l'ensemble de toutes ces leçons à parler que d'un seul être, l'homme. Par conséquent, entre toutes ces conférences il y aura des liens étroits, et celui qui n'aurait pas entendu la leçon précédente pourrait fort bien ne pas comprendre toujours complètement celle à laquelle il assisterait. Pour lever cette difficulté, mon intention est de couper cet enseignement de manière à ce que chaque entretien forme un petit ensemble, aussi bien limité que possible. Au commencement de chaque séance, je tâcherai de résumer en quelques mots les leçons précédentes. J'espère de cette manière aller jusqu'au bout sans cesser d'être clair.

En résumé chaque conférence sera donc une espèce de chapitre de ce qu'on pourrait appeler une *Anthropologie populaire*.

J'espère que plus tard ces leçons seront

réunies en un volume; et je serai bien fier s'il méritait un jour l'adjectif que je viens d'employer, si, en effet, il devenait populaire parmi vous.

Entamons donc notre premier chapitre.

Puisque nous voulons nous occuper de l'homme, nous devons d'abord nous demander ce qu'il est. — Mais avant de répondre, je dois entrer dans quelques explications.

La question que je viens de formuler a été posée bien des fois; mais elle l'a été généralement par des théologiens ou par des philosophes. Les théologiens y ont répondu au nom du dogme et de la religion, les philosophes au nom de la métaphysique et de l'abstraction. Il sera bien entendu entre nous que je ne me placerai jamais ni sur l'un ni sur l'autre de ces terrains, que j'éviterai avec le plus grand soin et celui de la théologie et celui de la philosophie. Avant d'être professeur au Muséum, je m'étais occupé de l'étude des animaux, et j'étais naturaliste.

C'est comme naturaliste que je suis entré à l'Institut et monté dans ma chaire. Au Muséum, je suis resté ce que j'étais, et pas autre chose. Je le serai également à Vincennes; laissant aux théologiens la théologie, aux philosophes la philosophie, et me bornant à vous parler au nom de la science, et surtout au nom des sciences naturelles.

Reprenons maintenant la question que je posais tout à l'heure.

Qu'est-ce que l'homme?

Il est évidemment inutile d'insister longuement pour prouver que l'homme n'est ni un minéral ni un végétal, c'est-à-dire qu'il n'est ni une pierre ni une plante. Mais est-ce un animal? Pas davantage, *quand on tient compte de tout ce qui existe en lui*. Et je suis sûr que vous êtes tous de mon avis là-dessus.

Aucun de vous ne voudrait certainement être comparé au bœuf qui rumine, au cochon qui se vautre dans la fange. Il ne vou-

drait pas davantage être assimilé au chien, malgré toutes les qualités qui font que l'homme a trouvé en lui un ami et un compagnon, et pas davantage au cheval, quand ce serait à Gladiateur.

L'homme n'est pas un animal. Il se distingue très-bien des animaux par de nombreux et importants caractères de diverses sortes. Je me bornerai à rappeler ici sa *supériorité intellectuelle*, à laquelle se rattachent le langage articulé qui fait que chaque peuple a sa langue spéciale; *l'écriture* qui lui permet de reproduire cette langue; les *beaux-arts* à l'aide desquels il traduit et matérialise en quelque sorte les conceptions de son imagination. Mais il se distingue encore et surtout de l'animal par deux caractères fondamentaux qui n'appartiennent qu'à lui. L'homme est le seul parmi les êtres organisés et vivants qui ait le *sentiment abstrait du bien et du mal*, le seul par conséquent chez qui existe *le sens moral*. Il est aussi le seul qui croie à *quelque chose après cette*

vie, qui reconnaisse l'existence d'*êtres supérieurs* à lui, pouvant influencer en bien ou en mal sur son existence. C'est à cette double notion que se rattache le grand fait que l'on appelle *la religion*.

Nous retrouverons plus tard ces deux questions de la *morale* et de la *religion*. Nous les examinerons *non en théologiens*, je le répète, mais uniquement *en naturalistes*. Pour aujourd'hui je me borne à poser le fait en vous disant que partout, l'homme, quelque sauvage qu'il soit, a montré des signes de *moralité* et de *religiosité* qu'on ne rencontre chez aucun animal.

Par conséquent l'homme est un être à part, séparé des animaux par deux grands caractères qui lui sont propres, plus encore, je le répète, que par sa supériorité intellectuelle incontestable.

Mais là s'arrêtent les différences. *Lorsqu'il s'agit du corps*, l'homme est un animal, rien de plus, rien de moins. A part quelques différences de forme et de disposi-

tions, il est l'égal, pas autre chose que l'égal des animaux supérieurs qui nous entourent.

Si nous prenons pour termes de comparaison les espèces qui se rapprochent le plus de nous par la forme générale, *l'anatomie* nous montre que nos organes sont exactement les mêmes que les leurs. Nous pouvons suivre chez elles, presque muscle par muscle et nerf par nerf, ce que nous trouvons dans l'homme lui-même.

La physiologie à son tour nous fait voir que, dans le corps de l'homme, les organes, les muscles, les nerfs fonctionnent exactement comme dans l'animal.

C'est là un fait capital et dont on profite chaque jour, soit au point de vue purement scientifique, soit au point de vue pratique. On ne peut pas faire d'expérience sur l'homme; il est possible d'en faire sur les animaux. *La physiologie humaine* a employé ce moyen pour s'éclairer sur les fonctions de nos organes. *La médecine* fait plus encore; elle vient, au lit des malades, rapporter le

fruit des expériences faites par elle sur les animaux. L'*anthropologie* aussi, nous allons le voir tout à l'heure, a demandé à ces êtres qui nous sont tellement inférieurs, de très-sérieux enseignements.

Mais l'*anthropologie* doit descendre plus bas que les animaux quand elle veut s'éclairer d'une manière complète. Les végétaux ne sont pas des animaux, pas plus que les animaux ne sont des hommes. Mais les hommes, les animaux, les végétaux sont tous des *êtres organisés et vivants*. Par cela seul qu'ils sont organisés et vivants, ils se distinguent des minéraux qui ne sont ni l'un ni l'autre, par certains faits généraux communs à tous.

Tous les êtres organisés ont une durée limitée; tous naissent petits et faibles; tous grandissent et se fortifient pendant une partie de leur existence, puis décroissent en énergie, en vitalité, parfois aussi en taille; enfin tous meurent. Pendant leur vie, tous les êtres organisés et vivants ont besoin de se nourrir. Avant de mourir, tous se sont re-

produits par une graine ou par un œuf (nous parlons ici de l'espèce et non des individus); et cela est vrai même pour ceux qui semblent venir directement d'un bourgeon, d'une marcotte, d'une greffe, etc. ; car de bourgeon en bourgeon, de marcotte en marcotte, de greffe en greffe, on peut remonter à la graine et à l'œuf. En définitive tout être organisé et vivant a eu un père et une mère.

Eh bien, tous ces grands phénomènes communs à tous les êtres vivants, et par conséquent à l'homme, supposent des lois générales qui les régissent, et qui par conséquent doivent régir l'homme aussi bien que la plante.

La science confirme tous les jours cette conclusion qu'on aurait pu *inventer* par le raisonnement seul; mais qui peut aujourd'hui être regardée comme un fait *d'expérience*. Et je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'insister beaucoup pour vous faire comprendre ce qu'il y a de magnifique dans ce résultat.

Quant à moi, je trouve admirable que l'homme et le dernier des insectes, que le roi de la terre et la dernière des mousses, se rattachent l'un à l'autre par des liens tels, que la création vivante actuelle tout entière ne forme qu'un ensemble où tout s'harmonise et se tient.

De cette communauté dans certains phénomènes, de cet assujettissement à certaines lois également communes, résulte une conséquence sur laquelle je ne saurais trop insister. Quelles que soient les questions relatives à l'homme que nous ayons à aborder, toutes les fois qu'elles toucheront à quelque-une de ces propriétés, à quelqu'un de ces phénomènes communs à tous les êtres organisés et vivants, il faudra interroger non-seulement les animaux, mais aussi les végétaux, si nous voulons atteindre à la vérité.

Lorsqu'une de ces questions est posée, et que l'on y répond, pour que la réponse soit bonne, pour qu'elle soit vraie, il faut qu'elle

fasse rentrer l'homme dans toutes les lois générales qui régissent les autres êtres organisés et vivants.

Si la solution donnée tend à faire de l'homme une exception aux lois générales, vous pouvez affirmer qu'elle est mauvaise et fausse.

Mais aussi, quand vous avez résolu le problème de manière à faire rentrer l'homme dans ces grandes lois générales, vous pouvez être certains que la solution est bonne, qu'elle est vraie, et réellement scientifique.

Avec les données que je viens de résumer — mais avec elles seulement — nous pouvons maintenant aborder la seconde question de l'anthropologie, et cette question, la voici :

Y a-t-il plusieurs espèces d'hommes; ou n'en existe-t-il qu'une seule comprenant plusieurs races?

Pour être comprise cette question demande quelques explications.

Jetez les yeux sur les dessins dont j'ai fait

tapisser tout le fond de la salle. Ces dessins font partie de ceux qui me servent au cours du Jardin des Plantes.

Je, n'en ai fait apporter qu'un petit nombre, mais ce petit nombre suffit pour vous donner une idée des principales variations que présente le type humain. Vous avez là des individus pris à peu près sur tous les points du monde ; et j'insiste beaucoup sur cette observation. Vous voyez qu'ils diffèrent considérablement les uns des autres par la couleur, souvent aussi par les cheveux, quelquefois par la proportion, quelquefois par les traits de la figure.

Eh bien, il s'agit de savoir si les différences que présentent les groupes humains, auxquels ces dessins ont été empruntés, sont des différences *d'espèce*; ou bien si elles indiquent seulement l'existence des *racés* appartenant à une seule et même espèce.

Vous voyez, Messieurs, que pour répondre à cette question, il faut commencer par se faire une idée nette de ce que signi-

fient les mots *espèce* et *race*. En effet toute la discussion roule sur ces deux mots.

Malheureusement ils ont été souvent pris l'un pour l'autre, ou bien ils ont été mal définis. De là résultent des discussions qui cesseraient très-vite, si on voulait étudier les choses d'un peu plus près.

Voyons si nous pouvons nous en faire une idée précise sans entrer dans des détails impossibles à aborder ici.

Aucun de vous bien certainement ne confondra jamais un âne avec un cheval. Alors même qu'un cheval serait petit, et il en existe qui ne sont pas plus gros qu'un chien de Terre-Neuve, alors même qu'un âne atteindrait la taille d'un cheval ordinaire, comme par exemple nos grands ânes du Poitou. Vous diriez tout de suite : — ce sont des espèces différentes ; — voici un grand âne et voici un petit cheval. Vous en diriez tout autant si on plaçait à côté l'un de l'autre un chien et un loup.

En revanche, tous, tant que vous êtes ici,

vous appelez certainement du seul nom de *chiens* des animaux très-divers les uns des autres, tels que le dogue et le barbet, le lévrier et le chien bichon, le terre-neuve et le king-charles; et vous avez raison.

Cependant, à en juger par les yeux seulement, et même après une observation détaillée, il y a entre les chiens que je viens de nommer des différences de taille, de proportion, de couleur, beaucoup plus grandes que celles qui séparent le cheval de l'âne. Un âne et un cheval de même taille **sont certainement beaucoup plus semblables** entre eux que ne le sont les types de chiens que je viens d'indiquer.

Il y a plus, et si l'on place à côté l'un de l'autre un barbet noir et un barbet blanc, vous n'irez pas chercher des noms différents pour les désigner. Vous les appellerez tous les deux *barbets*, quoique l'un soit noir et l'autre blanc.

Quand il s'agit de végétaux, vous faites exactement la même chose. Une rose rouge

et une rose blanche restent pour vous également des roses; une poire reste pour vous une poire, qu'il s'agisse de celles qui se crient à deux pour un sou dans les rues, ou de celles qui coûtent trois francs chez Chevet.

Eh bien! sans vous en douter, vous avez conclu exactement comme les naturalistes; vous avez résolu exactement comme eux cette question de l'espèce et de la race, qui au premier abord peut paraître très-compiquée par suite de la confusion que j'ai indiquée tout à l'heure. C'est un exemple de plus qui prouve que dans bien des circonstances, l'observation populaire et le bon sens vont droit au but, tout aussi bien que les labeurs de la science.

En effet, traduisons en langage scientifique et en le généralisant, ce que je viens de dire de vos appréciations — et je suis bien sûr de ne pas me tromper sur elles.

Ces appréciations signifient qu'une espèce animale ou végétale peut varier dans certaines limites. Le chien reste chien,

quelles que soient même ses formes générales, sa taille, son poil ; la poire reste poire, quelles que soient la grosseur du fruit, sa saveur, la couleur de sa peau...

De ces faits que je me borne à indiquer il résulte encore que ces variations peuvent se transmettre par voie de génération. Vous savez tous que deux barbets mariés ensemble auront des barbets pour enfants ; que deux dogues mariés ensemble donneront le jour à des dogues.

Il en résulte enfin, d'une manière plus générale, que les individus d'une même espèce peuvent cesser de se ressembler d'une manière absolue, parfois même peuvent prendre des caractères extérieurs très-différents, sans pour cela s'isoler et former des espèces différentes. Comme nous le disions tout à l'heure, le *chien reste chien*, quelles que soient les modifications qu'il présente.

Eh bien ! ce sont précisément les groupes formés par des individus qui se sont écartés

du type primitif de l'espèce et qui ont formé des groupes secondaires distincts, que les naturalistes appellent des *racés*.

Vous comprenez pourquoi on parle à tout moment des races de bœufs, de chevaux, etc. C'est qu'en effet, nous n'avons domestiqué qu'une espèce de bœuf qui a donné naissance aussi bien à la race bretonne qu'au grand bœuf d'Uri à l'aspect si sauvage, comme aux pacifiques Durham. Nous n'avons de même qu'une espèce de cheval domestique, et cette espèce a donné naissance au petit sheltie dont je vous parlais tout à l'heure, et à ces énormes chevaux de brasseur qu'on voit dans les rues de Londres; enfin les diverses races de moutons, de chèvres..., etc., appartiennent encore à une seule et même espèce.

Je tiens à préciser davantage cet ensemble d'idées avant de le quitter, parce que le moindre vague a ici de très-sérieux inconvénients. Je citerai donc encore quelques exemples pris chez les végétaux et chez les ani-

maux , ayant soin de choisir des espèces qui vous soient aussi familières que les précédentes.

Vous connaissez tous la graine du cafiér. Permettez-moi de vous faire son histoire ; vous verrez qu'elle est instructive.

Le cafiér, l'arbre qui produit le café, est originaire d'Afrique, et de temps immémorial il a été cultivé sur les versants de l'Abyssinie qui regardent du côté de la mer Rouge. Ce n'est que vers le xv^e siècle, il y a par conséquent quatre cents ans seulement, que le cafiér franchit cette mer et pénétra en Arabie, où il a été cultivé depuis cette époque. C'est de là que vient en particulier le fameux café de Moka.

L'usage du café se répandit de très-bonne heure, avec une grande rapidité dans tout l'Orient. Il ne pénétra en Europe que bien plus tard et ce fut à Marseille que l'on en prit pour la première fois en France.

A Paris les premières tasses de café furent bues en 1667. La graine qui les avait four-

nies avait été apportée en petite quantité par un voyageur français qui s'appelait Thévenot. C'est deux ans après, en 1669 seulement, que Soliman-Aga, ambassadeur de la Porte auprès de Louis XIV, en fit goûter aux courtisans du grand roi, qui trouvèrent cette liqueur fort agréable. Cependant l'usage du café ne se répandit pas encore en France, et ce n'est que dans le xviii^e siècle que son usage est devenu réellement général.

Vous voyez que le café n'est pas depuis longtemps dans la circulation. A vrai dire, il n'y a guère qu'un siècle et demi qu'il est généralement consommé par la population européenne.

Eh bien, pendant bien des années, l'Europe resta tributaire de l'Arabie pour cette denrée. Tout le café qui se consommait en Europe provenait de l'Arabie et en particulier de Moka. Vers le commencement du xviii^e siècle, les Hollandais essayèrent de l'importer à Batavia, une de leurs colonies

de l'Inde. Il y réussit très-bien. De Batavia quelques pieds furent envoyés en Hollande, où on les mit en serre chaude, et ils réussirent également bien. Un de ces pieds fut apporté en France vers 1710, et fut placé dans les serres du Jardin des Plantes. Et, là aussi, il prospéra et donna naissance à un certain nombre de rejetons.

Vers 1720 ou 1725, je n'ai pu trouver la date précise, un officier de la marine française, le capitaine Desclieux, pensa que puisque la Hollande avait cultivé le café à Batavia, il pourrait bien, lui aussi, l'acclimater dans nos colonies du golfe du Mexique. Au moment de s'embarquer pour la Martinique, il prit au Jardin des Plantes trois pieds de café et les emporta avec lui. La traversée fut longue et difficile, par suite des vents contraires. La provision d'eau s'étant trouvée insuffisante, il fallut mettre l'équipage à la ration. Le capitaine Desclieux, comme les autres, n'eut qu'une très-petite quantité d'eau à boire par jour. Il la partagea

avec ses plans de café. Malgré tous ses soins deux moururent dans le trajet ; un seul arriva sain et sauf à la Martinique. Mis aussitôt en terre, il prospéra tant et si bien que de lui sont descendus tous les cafiers aujourd'hui répandus dans toutes les Antilles et l'Amérique méridionale. Trente ans après nos colonies occidentales exportaient des millions de livres de café.

Vous voyez que le cafier, parti de l'Afrique, a atteint, à l'orient, l'extrémité de l'Asie, et l'Amérique, à l'occident. Il a fait par conséquent à peu près le tour du monde. Eh bien, dans ce long voyage, le café s'est modifié.

Laissons de côté l'arbre que nous ne connaissons pas assez, ne considérons que la graine ; il n'est pas besoin d'être épicier pour distinguer les diverses qualités de cafés et leurs diverses provenances. Personne ne confondrait le Moka avec le Bourbon, le Rio-Janeiro avec le Martinique. Chacune de ces graines porte dans sa forme, dans ses

proportions, dans son arôme, son extrait de naissance pour ainsi dire.

D'où viennent ces changements. Nous ne pouvons certainement en expliquer le pourquoi et le comment et suivre rigoureusement la filiation des causes et des effets; mais, en considérant l'ensemble des phénomènes, il est évident que c'est aux différences de température, de climat, de culture, que sont dues toutes ces modifications.

Voilà un exemple pris dans les végétaux, qui montre qu'en transportant à des distances différentes le même végétal, dans des conditions d'exploitations diverses, on obtient des *racés différentes*. Le thé, transporté depuis quelques années dans l'Amérique méridionale, nous présenterait des faits tout semblables.

Prenons maintenant un exemple chez les animaux. Vous connaissez tous le dindon; mais peut-être quelques-uns de vous ne savent-ils pas qu'il nous vient d'Amérique. Son introduction en Europe est assez récente.

En Amérique, le dindon est sauvage ; et là, dans ses conditions naturelles d'existence, il présente plusieurs caractères qui le distinguent de nos individus domestiques. Le dindon sauvage est un très-bel oiseau, d'un brun foncé fortement irrisé, présentant des reflets bleuâtres, cuivrés, dorés, qui en font un véritable oiseau d'ornement. C'est même en cette qualité et à cause de son beau plumage qu'il a été introduit en France. On n'a d'abord pas songé à le manger, et le premier dindon qui fut servi sur une table en France le fut en 1570, il y a par conséquent deux cent quatre-vingt-dix-sept ans, aux noces du roi Charles IX.

Quand on eut goûté du dindon, on trouva qu'il était trop bon pour se borner à le regarder. Il passa donc du parc dans la basse-cour, de la basse-cour dans la ferme, puis d'une ferme à l'autre, à l'est et à l'ouest et du nord au midi. Aujourd'hui, dans presque toute la France, on élève les dindons qui sont l'objet d'un commerce considérable.

Mais en allant ainsi de ferme en ferme, en voyageant dans tout notre pays, cet oiseau a rencontré des conditions d'existence diverses, des nourritures, et des températures différentes et jamais les conditions d'existence primitive que l'espèce avait naturellement en Amérique. Il en est résulté que lui aussi a varié, et qu'aujourd'hui pas un de nos dindons français ne ressemble à la souche sauvage. En général, il est devenu plus petit; lorsqu'il a conservé un plumage foncé, il est devenu plus noir et plus terne; mais il en est aussi qui sont fauves, d'autres sont plus ou moins blancs, d'autres tachetés de blanc, de gris ou de fauve, etc.

En un mot, presque toutes les localités qui se sont adonnées à l'élève du dindon, ont donné naissance à quelques variétés nouvelles qui se sont transformées en *racés*.

Eh bien, pour avoir ainsi changé de manière à ne plus ressembler à leurs premiers parents d'Amérique et à ne pas se ressembler entre eux, nos dindons français en sont-ils

moins des petits-fils des dindons sauvages de l'Amérique ? En sont-ils moins frères ou cousins si vous aimez mieux ? Ont-ils cessé de faire partie de la même espèce ? Évidemment non.

Ce que je viens de vous dire du dindon je pourrais vous le dire du lapin. Le lapin sauvage vit tout autour de nous, dans nos dunes, dans nos bois, et il ne ressemble pas ou il ne ressemble que peu à la plupart de nos lapins domestiques. Chez ces derniers, vous savez qu'on en voit de grands et de petits, à poil ras et à poil soyeux, qu'il en est de blancs et de noirs, de jaunes et de gris, de tachetés et de couleur uniforme. En un mot, que cette espèce comprend un très-grand nombre de races différentes, toutes constituant une seule et même espèce avec la souche sauvage, qui vit encore à côté de nous.

De ces faits que je pourrais multiplier, nous avons à tirer une conséquence importante et sur laquelle j'appelle toute votre attention.

Une paire de lapins lâchée dans une plaine où elle ne rencontrerait pas d'ennemis, l'aurait remplie de sa descendance au bout de quelques années; en quelques années la France entière en serait facilement peuplée. Nous venons de voir d'ailleurs qu'un seul pied de café, apporté par le capitaine Desclieux, a donné naissance à tous les cafiers qu'on trouve aujourd'hui en Amérique.

Les dindons sauvages et leurs fils domestiques, les lapins sauvages et leurs descendants réduits en captivité, peuvent donc être considérés par le naturaliste comme provenant tous également d'une paire primitive.

Messieurs, c'est là le cachet de l'espèce. Toutes les fois qu'ayant sous les yeux un nombre plus ou moins considérable d'individus ou de groupes animaux ou végétaux, nous pourrons, pour une raison ou pour une autre, les considérer comme descendus d'une paire primitive unique, nous dirons que nous avons sous les yeux *une espèce*; si de groupe à groupe il y a des différences,

nous dirons que ce sont *les races de cette espèce*.

\ Remarquez bien, Messieurs, qu'en m'exprimant comme je viens de le faire, je ne vous ai pas donné pour certaine l'existence de cette paire primitive, souche des lapins ou des dindons. Je n'affirme pas le fait parce que ni l'expérience ni l'observation, les deux guides que nous devons toujours suivre en science, ne peuvent rien nous apprendre à cet égard. Je vous dis seulement : tout est comme s'il n'y avait qu'une paire primitive unique.

Vous le voyez, en somme la question de l'*espèce* et de la *race* n'est pas bien difficile à comprendre, ni même bien difficile à résoudre lorsqu'on connaît le type sauvage, lorsqu'on possède des données historiques, qui permettent de rattacher à ce type les groupes plus ou moins différents que la domestication en a détachés. Mais quand on ne connaît pas le type sauvage, quand on manque de ces don-

nées historiques, la question devient au contraire extrêmement difficile au premier abord, parce que les différences que l'on rencontre d'individu à individu et surtout de groupe à groupe, peuvent être considérées comme des différences d'espèces.

Heureusement la physiologie vient alors à notre secours. Nous rencontrons ici une de ces grandes et belles lois générales auxquelles tient le maintien de l'ordre établi, et que l'on admire d'autant plus qu'on les étudie davantage. C'est la loi des croisements; loi qui régit les animaux comme les végétaux, est par conséquent applicable à l'homme lui-même.

Vous savez ce que signifie le mot de *Croisement*. On entend par là tout mariage accompli entre animaux qui appartiennent soit à deux espèces, soit à deux races différentes. Eh bien, les résultats de ces mariages obéissent aux lois que voici :

Lorsque l'on marie ensemble deux animaux appartenant à des *espèces différentes*,

c'est-à-dire quand on tente une *hybridation*, dans l'immense majorité des cas, le mariage est *stérile*. Ainsi, par exemple, on a essayé des milliers de fois, et dans le monde tout entier, de marier ensemble les lièvres et les lapins. On a dit qu'on avait réussi deux fois. Mais les deux faits cités sont d'autant plus douteux que tout récemment encore, un homme d'un vrai talent, habile dans l'art de l'expérimentation et qui croyait à la possibilité de ces mariages, a complètement échoué. Cependant il s'était placé dans les meilleures conditions de réussite. Il n'a pas été plus heureux que ne l'avaient été avant lui Buffon et les deux Geoffroy-Saint-Hilaire.

Ainsi le lièvre et le lapin sont de nature telle que quoique présentant en apparence une grande conformité, ils ne peuvent reproduire ensemble.

Tel est le résultat général du croisement de deux *espèces* différentes.

Dans un fort petit nombre de cas le ma-

riage entre individus appartenant à deux espèces différentes est fécond, mais le fils et petit-fils ne peuvent se reproduire. Comme exemple, je vous citerai les mariages entre l'âne et le cheval. Le produit de ce mariage c'est le mulet. Tous les mulets du monde sont fils d'un âne et d'une jument. Or ces animaux sont nombreux, car en Espagne et dans l'Amérique méridionale on les préfère de beaucoup aux chevaux pour les travaux de force à cause de leur rusticité et de leur résistance à la fatigue. Le *Bardeau* ou *Bardot*, moins recherché parce qu'il est moins robuste, est le fruit du croisement inverse, il est fils du cheval et de l'ânesse. Les bardots pas plus que les mulets ne peuvent se reproduire. Quand on veut l'un ou l'autre il faut de toute nécessité avoir recours aux deux espèces.

Enfin, par suite d'exceptions extrêmement rares, la fécondité persiste chez les enfants, mais elle est de beaucoup diminuée. Elle diminue encore chez les petits-enfants et

elle s'éteint à la troisième, quatrième ou cinquième génération au plus. C'est ce qui arrive quand on marie ensemble le canari et le chardonneret.

Je pourrais accumuler ici une foule de faits de détails analogues. Mais au-dessus d'eux apparaît un grand fait général qui les comprend tous et qui est l'expression de la loi; et ce fait le voici : malgré des observations remontant à des milliers d'années et faites sur des centaines d'espèces, on ne connaît pas encore un seul exemple d'espèce intermédiaire, obtenu par le croisement d'animaux, *appartenant à deux espèces différentes.*

Ce fait général ~~explique comment~~ l'ordre peut se maintenir dans la création vivante actuelle. S'il en eût été autrement, le monde animal, le monde végétal seraient remplis de ces groupes intermédiaires passant de l'un à l'autre par des nuances insensibles, et au milieu de cette confusion il serait impossible aux naturalistes de se reconnaître.

La conclusion générale à tirer de ce qui précède est que l'INFÉCONDITÉ est la loi des mariages entre animaux d'espèces différentes (HYBRIDATIONS).

Quand, au contraire, on marie ensemble des individus qui sont seulement de *race différente*, qui appartiennent par conséquence à la même espèce, c'est-à-dire quand on fait un *métissage*, les choses se passent-elles de même? Non. C'est exactement le contraire qui a lieu.

Les mariages sont féconds toujours, et parfois plus que si on mariait ensemble deux animaux de même race. Mais surtout les enfants et petits-enfants sont tout aussi féconds que les pères et les grands-pères; de telle sorte qu'ils se propagent indéfiniment. La difficulté n'est donc pas d'avoir des *racés métisses*, c'est-à-dire résultant d'un croisement de races; la difficulté est, lorsqu'on a des races pures et qu'on désire les maintenir, d'empêcher qu'un sang étranger ne vienne les modifier.

Les races croisées par métissage, c'est-à-dire par mariage d'individus de même espèce, mais appartenant à des races différentes, pullulent autour de nous. Ce sont nos chiens de rues, nos chats de gouttières, nos chevaux de fiacres, toutes bêtes chez lesquelles la race est indécise parce qu'à force de se croiser en tous sens les caractères différentiels se sont confondus.

Bien loin d'éprouver quelques difficultés à obtenir des races croisées, les hommes qui s'occupent de bestiaux, de moutons, de chevaux, les amateurs de chiens, de pigeons savent avec quel soin il faut veiller pour protéger la pureté de la race à laquelle ils tiennent.

Voilà le fait général, et de ce fait il résulte que *la FÉCONDITÉ est la loi des mariages entre animaux appartenant à des races différentes (MÉTISSAGES)*.

Là, Messieurs, se trouve la grande distinction, la distinction fondamentale entre l'*espèce* et la *race*. Et cette distinction est

d'autant plus précieuse à reconnaître et à constater qu'elle se prête à l'expérience. Lorsque nous aurons deux végétaux, deux animaux différents les uns des autres, lorsque nous ne saurons si nous devons en faire *deux espèces distinctes* ou seulement *deux races d'une même espèce*, marions-les. Si nous voyons l'union immédiatement féconde, si nous voyons la fécondité se propager et persister chez les descendants, nous devons affirmer que, malgré les différences qui les séparent, ces végétaux, ces animaux ne sont que *les races d'une même espèce*. Si au contraire nous voyons dès la première union la fécondité disparaître complètement ou diminuer d'une manière notable, si nous la voyons s'amoinrir et aller en diminuant pour disparaître au bout d'un petit nombre de générations, nous pouvons sans hésiter affirmer que ces végétaux, que ces animaux appartiennent à des *espèces distinctes*.

Je viens, Messieurs, de vous parler longuement de végétaux, d'animaux, du cafier,

du dindon, du lapin, du chien, du chat, du bœuf, etc., et vous devez croire que je suis bien éloigné de l'homme ; c'est tout le contraire ; je n'ai pas cessé de penser à lui.

Quelle est la question que nous avons à résoudre à son sujet ? La voici nettement posée.

Regardez encore une fois ces dessins. — Ils vous montrent entre les groupes humains des différences assez marquées quoique moins considérables qu'on ne se le figure au premier abord.

Eh bien , nous ne connaissons pas le type ou les types primitifs de ces divers groupes.

Alors même que nous rencontrerions un ou plusieurs hommes présentant les caractères de ces types, nous ne pourrions les reconnaître faute de documents historiques à cet égard. Par conséquent, si nous nous bornons à juger par les yeux, et en ne tenant compte que de l'homme lui-même, nous ne pouvons décider si les différences que présen-

tent les diverses populations humaines sont des *différences de race* ou des *différences d'espèce*; si l'homme peut être considéré comme n'ayant eu qu'une souche primitive unique, ou bien si nous devons supposer plusieurs souches primitives.

Mais nous l'avons déjà dit, et nous le répétons encore, *l'homme est un être organisé et vivant*; à ce titre, il obéit à toutes les lois générales qui régissent tous les êtres organisés et vivants; il obéit par conséquent à la loi des croisements. C'est elle que nous allons interroger pour savoir s'il y a *une ou plusieurs espèces d'hommes*.

Prenons pour exemple les deux types les plus éloignés, ceux qui plus que les autres semblent séparés par des différences profondes, l'homme blanc et le nègre.

Si ces types constituent réellement *des espèces distinctes*, l'union entre ces espèces devra porter le cachet que nous avons vu caractériser les unions entre les animaux et les végétaux d'espèces différentes. Elle devra

être inféconde dans l'immense majorité des cas, dans tous les cas très-peu féconde; la fécondité devra disparaître au bout de peu de temps, et il ne devra pas pouvoir se former de groupes intermédiaires entre le nègre et le blanc. Si ces deux hommes ne sont que les *racés d'une seule et même espèce*, les unions devront au contraire être très-facilement fécondes, la fécondité devra se retrouver chez les descendants et il devra se former des races intermédiaires.

Eh bien, Messieurs, les faits ici sont décisifs et ne permettent pas d'hésitation. Voilà trois siècles à peu près que le blanc par excellence, l'Européen a fait pour ainsi dire la conquête du monde; il est allé partout, et partout il a trouvé des races locales, des groupes humains qui ne lui ressemblaient pas; partout il s'est croisé avec elles: les unions ont été aussi fécondes, parfois très-sensiblement plus fécondes que celles qui avaient lieu entre les indigènes eux-mêmes.

Il y a plus, par suite d'une institution détestable, qui heureusement n'a jamais souillé le sol de la France, par suite de l'esclavage, le blanc a transporté partout le nègre ; partout il s'est croisé avec ses esclaves, et partout il s'est formé des populations mulâtres. Partout aussi le nègre s'est croisé avec les groupes locaux, et partout il a surgi des races intermédiaires qui, par leurs caractères accusent cette double origine. Le blanc enfin s'est croisé avec ses métis de toute origine, et de là est résulté dans certains point du globe, notamment dans l'Amérique méridionale, un fouillis inextricable de populations mêlées, entièrement comparables, sous ce rapport à nos chiens de rues et à nos chats de gouttières.

La rapidité avec laquelle croissent et se multiplient ces races métisses est vraiment remarquable. Il n'y a guère que trois siècles, c'est-à-dire à peu près douze générations, que l'Européen s'est répandu dans les autres parties du monde. Eh bien, on es-

time déjà à un soixante-dixième de la population totale du globe le nombre des métis résultant du croisement du blanc avec les populations indigènes.

Dans certains États de d'Amérique du Sud où le mélange s'est fait de meilleure heure, où l'Européen est arrivé dès les premiers jours de la découverte, le quart de la population est composé de métis, et dans certains cantons même, la proportion est de plus de moitié.

Vous le voyez, l'expérience est aujourd'hui aussi complète que possible. A moins de nier toute la science moderne, à moins de vouloir faire de l'homme une exception unique au milieu de tous les êtres organisés et vivants, il faut admettre que tous les hommes ne forment qu'une même espèce composée d'un certain nombre de races différentes; il faut admettre par conséquent que tous les hommes peuvent être considérés comme descendus d'une paire primitive unique.

Vous le voyez, Messieurs, nous arrivons à cette conclusion en dehors de toute espèce de considération dogmatique ou théologique, en dehors de toute espèce de considération philosophique ou métaphysique. L'observation, l'expérience seules, appliquées au règne animal et végétal, la science en un mot, nous amènent logiquement à cette conclusion : *Il n'existe qu'une espèce d'hommes.*

Ce résultat, je ne crains pas de le dire, a une grande, une sérieuse importance, car il donne à la pensée de la fraternité universelle le seul fondement que bien des personnes reconnaissent aujourd'hui, celui de la science et de la raison.

J'espère, Messieurs, que ma démonstration vous aura convaincus. Cependant, je n'ignore pas, et vous savez aussi sans doute que tous les anthropologistes ne sont pas d'accord. Il y a parmi mes confrères un certain nombre d'hommes, même d'un grand mérite, qui croient à la pluralité des espèces

humaines. Peut-être vous arrivera-t-il de vous trouver en contact avec eux. Eh bien, écoutez alors avec attention les raisons qu'ils apporteront à l'appui de leur manière de voir. Vous reconnaîtrez aisément que toutes ces raisons peuvent se résumer dans celle-ci : il y a trop de différence entre le nègre et le blanc pour qu'ils soient de même espèce.

Alors vous leur répondrez : Entre le barbet blanc ou noir et le lévrier blanc, entre le dogue et le chien bichon, il y a bien plus de différence qu'entre l'Européen et l'habitant de l'Afrique ; et cependant le lévrier et le barbet, le dogue et le bichon sont également des chiens.

Ils ajouteront peut-être : Comment le même homme primitif, quels qu'aient été ses caractères, a-t-il pu donner naissance au blanc et au nègre ?

Vous répondrez : Comment le dindon sauvage dont nous connaissons l'origine, dont nous connaissons les grands-parents, comment le lapin sauvage que nous re-

trouvons encore à côté de nous, ont-ils pu donner naissance à toutes nos races domestiques?

Nous ne pouvons, je le répète, expliquer rigoureusement le comment et le pourquoi; mais ce que nous savons, c'est que le fait existe, et nous en trouvons l'explication générale dans les conditions d'existence, dans les conditions de milieu.

Or l'homme, qui est en marche sur la terre depuis bien plus longtemps que le dindon et le lapin; l'homme qui depuis des milliers d'années est à la surface du globe, subissant les conditions d'existence les plus diverses, les plus opposées, multipliant encore les causes de modifications par ses mœurs, par ses habitudes, par son genre de vie, par le plus ou moins de soins qu'il prend pour se préserver, l'homme, dis-je, s'est trouvé certainement dans des conditions de variations encore plus marquées que celles qu'ont rencontrées les animaux que nous citons. Il n'est donc pas surprenant que les

hommes présentent, d'un groupe à l'autre, les différences dont nous voyons ici les spécimens. Si quelque chose doit nous étonner, c'est qu'elles ne soient pas plus considérables.

A votre tour demandez aux polygénistes, — c'est ainsi qu'on appelle les savants qui croient à la multiplicité des espèces humaines, — comment il se fait que lorsque le blanc arrive dans un pays quelconque, aux antipodes, en Amérique, en Polynésie, comment il se fait, dis-je, que partout il se croise avec les groupes humains qui diffèrent le plus complètement de lui ; que toujours ces unions soient fécondes, et que partout il ait laissé des traces de son passage en produisant une population métisse ?

Si vous pressez un peu votre interlocuteur, vous le verrez assez souvent nier la réalité de l'espèce ; il se mettra ainsi en contradiction avec tous les naturalistes sans exception, botanistes ou zoologistes ; par conséquent, avec tous les esprits éminents qui, à la suite de

Buffon, de Tournefort, de Jussieu, de Cuvier, de Geoffroy Saint-Hilaire, ont étudié les végétaux et les animaux en dehors de toute discussion et sans songer à l'homme.

En agissant comme je viens de le dire, le polygéniste se met en désaccord avec les sciences les mieux établies.

Vous l'entendrez aussi parfois déclarer que l'homme est une exception, qu'il a ses lois particulières, que les arguments empruntés à l'étude des plantes et des animaux ne lui sont pas applicables. Alors répondez-lui au nom de la physiologie, au nom de toutes les sciences naturelles, qu'il est certainement dans l'erreur.

Il est tout aussi impossible qu'un être organisé et vivant échappe aux lois de l'organisation et de la vie, qu'il l'est à un corps brut d'échapper aux lois qui gouvernent la matière inorganique. Donc l'homme, — être organisé et vivant, — obéit à ce titre à toutes les lois générales et à celles du croisement comme aux autres. La conclusion que nous

avons tirée plus haut est donc légitime, et la nature des arguments employés pour la combattre est une preuve de plus en sa faveur.

Messieurs, l'ensemble des notions que je viens de résumer en une heure environ, fait, au Muséum, le sujet d'un cours entier. L'exposition en aura donc été nécessairement écourtée. J'espère cependant vous avoir donné des raisons assez fortes pour que vous acceptiez ma manière de voir.

S'il vous restait des doutes, tâchez de venir à mes leçons. Quelques-uns de vous le pourront peut-être. Du moins je vois parfois sur les bancs de mon amphithéâtre quelques ouvriers, et il m'est arrivé de constater l'assiduité de certains d'entre eux. J'étais heureux, je l'avoue, de voir l'attention qu'ils donnaient à ces questions élevées. C'est vous dire que je retrouverais avec joie au Jardin des Plantes quelques-uns de mes auditeurs de Vincennes.

FIN.

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^e

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 77, A PARIS

ÉDITIONS A 1 FR. LE VOLUME

FORMAT IN-18 JÉSUS

Le cartonnage en percaline gaufrée se paie en sus 40 centimes par volume.

OUVRAGES EN VENTE

- Badin (Ad) :** *Duguay Trouin.* 1 vol.
— *Jean Bart.* 1 vol.
- Barrau (Th. H.) :** *Conseils aux ouvriers* sur les moyens d'améliorer leur condition. 1 vol.
- Bernard (Frédéric) :** *Vie d'Oberlin.* 1 vol.
- Bonnechose (Emile de) :** *Bertrand du Guesclin*, connétable de France et de Castille. 1 vol.
- Calemard de la Fayette :** *La Prime d'honneur.* 1 vol.
— *L'Agriculture progressive.* 1 v.
- Carraud (Madame Z.) :** *Une Servante d'autrefois.* 1 vol.
- Charton (Ed.) :** *Histoires de trois enfants pauvres* (un Français, un Anglais, un Allemand), racontées par eux-mêmes et abrégées par Ed. Charton. 3^e édit. 1 vol.
- Corne (H.) :** *Le cardinal Mazarin.* 2^e édit. 1 vol.
— *Le cardinal de Richelieu.* 1 vol.
- Corneille (Pierre) :** *Chefs-d'œuvre.* 1 vol.
- De la Palme :** *Le Premier Livre du citoyen.* 2^e édit. 1 vol.
- Duval (Jules) :** *Notre Pays.* 1 vol.
- Ernouf (baron) :** *Histoire de trois ouvriers français.* 1 vol.
- Guillemin (Aimé) :** *La Lune.* 1 volume illustré de 2 grandes planches tirées hors du texte et de 46 vign.
- Hauréau.** *Charlemagne et sa Cour.* 2^e édit. 1 vol.
- Homère :** *Les Beautés de l'Iliade et de l'Odyssée*, traduites par M. Giguet. 1 vol.
- Joinville (sire de) :** *Histoire de saint Louis*, texte rapproché du français moderne par Natalis de Wailly, de l'Institut. 2^e édit. 1 vol.
- Labouchère (Alfred) :** *Oberkampf (1738-1815).* 1 vol.
- La Fontaine :** *Choix de fables.* 1 vol.
- Molière :** *Chefs-d'œuvre.* 2 vol.
- Passy (Frédéric) :** *Les Machines et leur influence sur le développement de l'humanité.* 1 vol.
- Racine (Jean) :** *Chefs-d'œuvre.* 2 vol.
- Rendu (Victor) :** *Principes d'agriculture.* 2^e édit. 2 vol.

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^o

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 77, A PARIS

BIBLIOTHÈQUE A 25 CENTIMES LE VOLUME

ET A 35 CENT. POUR LES OUVRAGES SOUMIS AU TIMBRE

Format petit in-48

- ANGOC** : *Notions sur l'histoire des voies de communication.* 1 volume.....
- BAURILLANT** (de l'Institut) : *Vie de Jacquart.* 1 volume.....
- *Luxe et travail.* 1 volume.....
- *L'Argent et ses critiques.* 1 volume.....
- *La Propriété.* 1 volume.....
- COMBEROUSSE** (Ch. de) : *Les Grands ingénieurs.* 1 volume.....
- DAUBREE** (de l'Institut) : *La Chaleur intérieure du globe.* 1 vol.....
- *La Mer et les Continents.* 1 vol.....
- DUVAL** (Jules) : *Des Sociétés coopératives.* 1 volume.....
- EGGER** (E.), de l'Institut : *Le Papier dans l'antiquité et dans les temps modernes.* 1 volume.....
- *Un Ménage d'autrefois.* 1 volume.....
- LAPOMMERAYE** (des) : *Les Sociétés de secours mutuels.* 1 vol.....
- LAVOLLÉE** : *L'Exposition universelle de 1867.* 1 vol.....
- LECLERT** (Emile) : *La Voile, la Vapeur, et l'Électricité.* 1 volume.....
- LEVASSEUR** : *La Prévoyance et l'Épargne.* 1 vol.....
- MENU DE SAINT-MESMIN** : *L'Ouvrier autrefois et au jour d'aujourd'hui.* 1 volume.....
- PAYEN** (de l'Institut) : *L'Éclairage au gaz.* 1 volume.....
- PERDUNNET** : *Les Chemins de fer.* 1 volume.....
- *Utilité de la construction pour le peuple.* 1 vol.....
- QUATREFAGES** (de), membre de l'Institut : *Le Fer à cheval.* 1 vol.....
- *Histoire de l'homme.* 1. Limites de l'esprit. 1 vol.....
- REDOUL BENEYROL** : *Aperçu historique sur l'Angle et les Conférences.* 1 volume.....
- SIMONIN** : *Le Mineur de Californie.* 1 volume.....
- *Les Cités ouvrières.* 1 vol.....
- WADSWORTH** (Ch.) : *Des Erreurs et des Préjugés, opinions.* 1 volume.....
- WOLÓWSKI** (de l'Institut) : *Notions générales d'économie politique.* 1 volume.....
- *De la Monnaie.* 1 volume.....
- WORMS** : *Quelques considérations sur le Mariage.* 1 vol.....

Ces volumes sont la reproduction de conférences faites à l'École impériale de Vincennes, sous le patronage de S. M. l'Impératrice.

Imprimerie L. Tournon et Cie, à Saint-Germain.